

Demande de communication de documents médicaux ou d'un dossier médical personnel

Conformément à la loi du 04 mars 2002 et à son décret d'application de mars 2005

1/ Je soussigné(e)

Nom : Prénoms :

Né(e) le : / /

Domicilié(e) :
.....

Téléphone :

2/ Demande à obtenir la communication des documents suivants :

- L'intégralité du dossier médical
(dossier médical, dossier de soins infirmiers, et le cas échéant dossier transfusionnel, dossier anesthésique)
OU
- Le compte rendu opératoire
OU
- Le compte rendu d'hospitalisation
OU
- La consultation d'anesthésie
OU
- Le ou les autres documents précisés ci-dessous :

Renseignements facilitant la recherche du dossier

Date d'hospitalisation :

Du / /

Au / /

Service d'hospitalisation :

Nom du médecin :

N° d'identification du dossier :

3/ Selon les modalités suivantes :

- A m'envoyer en LRAR à mon adresse
OU
- Envoi postal au Docteur : Nom : Prénom :
Adresse :
- A tenir à ma disposition et à me remettre en main propre à l'hôpital, au service des Relations Publiques

Le demandeur est informé :

- Que les informations médicales contenues dans ces documents peuvent nécessiter des explications. Le médecin pourra donc parfois souhaiter que leur communication s'effectue avec des précautions particulières, en conformité avec ses obligations déontologiques.
- Que les documents transmis seront des photocopies (l'hôpital étant dépositaire des originaux).
- **Qu'il aura à supporter l'ensemble des frais inhérents aux procédures de recherche, de photocopies (0,20 € la page) et de communication de ce dossier médical, pour un montant maximum de 60 €.**
- **Que le devis vous sera communiqué par téléphone pour acceptation.**
- **Que les documents seront transmis dès la réception de la photocopie de votre pièce d'identité et du chèque libellé à l'ordre de l'Hôpital Privé de Parly 2 – Le Chesnay.**

Date de la demande : / /

Signature du demandeur :